



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines



Bulletin
Municipal

Vol. 2 - No 3 Décembre 2015



Dans ce numéro

- Bilan financier
- Budget 2016
- Éditoriaux des citoyens
- Cédule de collectes des rebuts

Crédit photo : Yvan Poulin

Coordonnées et horaire du bureau municipal

Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
3338 Rue principale
G0M 1K0 (Qc)

Horaire du bureau
Lun. , Mar. , Mer. , Vend. : 9h à 12 et 13h à 16h
Jeudi : 12h à 16h et 18h à 20h

Tel: 418-774-3317
Fax: 418-774-3362
Courriel: municipalitesimonlesmines@sogetel.net
Site internet: www.stsimonlesmines.qc.ca

L'ÉCHO DES
MINES

L'Écho du Conseil municipal



Mot de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

2015 tire à sa fin dans notre vie de tous les jours mais c'est aussi une année municipale qui se termine. Au cours de cette année, nous avons complété le tronçon de la route Veilleux-Potvin. Il reste un petit correctif à faire mais le tout est parfait. Nous pourrions mettre à notre agenda un autre secteur de notre municipalité dans nos projets de voirie.

La rue Poulin a été corrigée afin d'éviter des débordements dans les situations de pluie excessive. De plus, le dossier des fosses septiques de l'Œuvre des loisirs et de l'édifice municipal chemine lentement. La mise en chantier ne se fera pas avant le printemps 2016. Nous avons encore des points de discussion à avoir concernant ce dossier.

Plusieurs autres points requièrent notre attention comme le projet de la bibliothèque avec Notre-Dame des Pins, projet de la ruralité, rajeunissement de notre édifice municipal. Je suis fière du travail accompli avec l'équipe en place. Ensemble nous pourrions faire grandir notre Municipalité en ayant, comme priorité, l'ensemble de la Municipalité.

En terminant, je vous incite à venir voter lors de l'élection municipale qui aura lieu le 20 décembre 2015 au bureau municipal (vote par anticipation le 13 décembre 2015).

Bon hiver!

Christine Caron, mairesse

Mot du conseiller

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec grande émotion que je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes avec vos proches. Je vous souhaite une belle année 2016, tant au niveau personnel que collectif, avec beaucoup de développement. En effet, la Municipalité veut procéder à une cure de rajeunissement de ses édifices afin que ces derniers ne tombent pas en décrépitude. C'est avec la participation des gouvernements et de la MRC que nous réussirons à se doter d'infrastructures rafraîchies et adaptées aux réalités de demain.

Par ailleurs, toujours dans le but de demeurer proactif au sein de la population, la Municipalité s'est dotée d'une toute nouvelle plateforme technologique qui permettra un accès plus transparent et simplifié aux informations dont les citoyens ont besoin. Cette mise en place se fera pendant la période des fêtes et deviendra complètement opérationnelle en début d'année. Désormais, il sera possible d'accéder au réseau sans fil dans les édifices de la Municipalité afin de palier au manque de couverture réseau de fournisseur cellulaire.

Pour conclure, la Municipalité est actuellement à s'informer pour la mise en place d'un système collectif de captation des eaux sanitaires et de distribution de l'eau potable. Cet irritant au développement du milieu est une priorité pour le Conseil et des études préliminaires sont actuellement en cours pour en analyser la viabilité.

Martin St-Laurent, conseiller siège #5

Bulletin municipal - Décembre 2015 — Vol. 2 No.3

Révision : Christine Caron

Imprimé le 16 décembre 2015 à Saint-Simon-les-Mines

Mise en page : Martin St-Laurent

Rédaction : Chantal Samson, Martin St-Laurent et collaborateurs



Point d'ordre!

Mise en place

Un abri hivernal est une construction démontable à structure rigide couverte de toile, utilisée pour abriter un ou plusieurs véhicules ou équipements (voiture, VTT, motoneige, souffleuse, etc.), pour abriter des personnes ou l'entrée d'un bâtiment, un chemin piéton ou un escalier. Il est permis d'ériger un abri hivernal uniquement du **15 octobre au 15 avril** de chaque année, sous réserve de certaines conditions. À la fin de cette période, les abris hivernaux doivent être enlevés.

Demande de permis de construction

Même l'hiver, si vous prévoyez effectuer des travaux qui nécessitent l'obtention d'un permis ou vous désirez simplement obtenir des informations relatives à la réglementation applicable sur notre territoire, n'hésitez pas à contacter le bureau municipal. Il nous fera plaisir de vous aider à cheminer dans votre démarche.



Vigilance citoyenne

Au courant de l'été, des individus se sont introduits sur le site de la chapelle St-Paul dans la Cumberland. Ce n'était pas la première fois, mais un appel logé auprès des policiers afin de signaler un véhicule suspect quelques minutes après son arrivée a permis à ces derniers d'intervenir assez rapidement pour prendre sur le fait les individus en question. Le site s'est doté de meilleures mesures de protection depuis, mais la vigilance des citoyens demeure aussi un facteur important pour assurer la quiétude des lieux.

Merci aux personnes qui ont pris la peine de le faire!



Licence pour les chiens

Il est désormais temps pour vous, en ce début d'année, de procéder au renouvellement de licence de votre canin.

La licence annuelle de votre animal est valide pour la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année et devrait être payée avec votre premier compte de taxes municipales.

Le service de licence pour les canins représente un avantage indéniable si vous perdez votre chien, car la médaille qu'il porte aidera grandement la personne qui retrouve votre chien à contacter la Municipalité pour vous restituer votre chien.



Informations municipales

Fréquentation scolaire au niveau primaire

Saviez-vous que selon votre lieu de résidence trois options sont possibles. Le secteur désigné au départ pour St-Simon est celui de l'école de Beauceville. Toutefois, des résidents du secteur Cumberland ont accès aux écoles de St-Georges et ceux situés dans le périmètre immédiat du Municipalité (rue principale) et des rues s'y rattachant (anciennes et nouvelles) ont le choix entre l'école de Beauceville ou celle de Notre-Dame-des-Pins. Dans le doute, vous pouvez appeler à la Commission scolaire. Elle sera en mesure de vous informer des choix possibles en fonction de votre adresse exacte.



Numéros importants



Que ce soit le service de police avec la Sécurité du Québec, la protection contre les incendies, les accidents, un seul numéro à composer : **911**

Pour les informations relatives à la circulation (transport) : **511**

Pour une assistance-santé non urgente : **811**

Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060

Pour plus de détails sur les démarches à entreprendre en cas d'urgence, consulter le <http://goo.gl/CFjv3q>

Élection municipale partielle

À la suite du départ de M. Stéphane Raby, le poste de conseiller municipal siège #2 est devenu vacant. Le Directeur Générale des Élections du Québec, l'instance officielle de gestion des élections a décrété une élection partielle dans la Municipalité en vue de combler ce poste.

C'est le vendredi 20 novembre à 16h00 que prenait fin la période des mise en candidature. Au terme de cet exercice, deux candidatures valides ont été déposées, il s'agit de :

-M. James Dean HUNTER

-Mme Maryse POULIN

Les deux candidats ont un mois pour faire campagne dans la Municipalité.

Il sera possible pour les citoyens de voter à deux moments :

Bureau de vote par anticipation (BVA)

Le dimanche 13 décembre 2015
Édifice municipal (Salle du Conseil)
de 12h à 20h

Bureau de vote ordinaire (BVO)

Le dimanche 20 décembre 2015
Édifice municipal (Salle du Conseil)
de 10h à 20h

Lorsque vous vous présentez pour voter vous devez avoir en main deux (2) pièces d'identité valides dont au moins une avec photo.

Le dimanche 20 décembre, jour du scrutin, les résultats seront annoncés sur les babillards officiels et la page Facebook de la Municipalité.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :
Mme Francine Poulin, présidente d'élection, au Bureau municipal, sur les heures d'ouverture au 418.774.3317.



Votez, c'est laisser la démocratie s'exprimer !



Compte-rendu Journée de la famille

Le 13 septembre dernier avait lieu la journée familiale qui n'avait pu se tenir en juin faute de mauvaises prévisions météo.

En présence de nombreux invités, Mme Christine Caron, notre mairesse, a profité de ce moment pour inaugurer officiellement le gazebo et le site des panneaux d'interprétation de l'histoire de l'or. Comme le projet avait été débuté sous la gouverne de M. Martin Busque, ancien maire, ce dernier s'est joint à elle pour l'occasion. Un merci particulier a été fait à Messieurs Jonathan Loubier et Dominic Marcoux du comité de la ruralité ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à sa réalisation lors des différentes corvées effectuées. Comme le soulignait Mme Caron, ce sont les heures de bénévoles qui permettent aux projets de voir le jour.

Par la suite, jeux, activités et dîner hot-dog ont agrémenté le reste de la journée. Malgré quelques soubresauts de dame nature, jeunes et moins jeunes ont eu beaucoup de plaisir à voir les chiens s'exécuter dans divers jeux d'habiletés.

Des photos de l'évènement sont disponibles sur la page Facebook de la Municipalité.



Discours de Mme Caron lors de l'inauguration

Photo : Courtoisie

Page Facebook

Toujours dans un objectif d'optimiser la communication avec les citoyens et les partenaires du milieu. La Municipalité s'est dotée en septembre dernier d'une page Facebook pour y mettre les plus récents développements de notre communauté.

Il s'agit d'un apport majeur pour la Municipalité qui n'avait que son site web et les envois postaux ciblés pour faire parvenir des informations d'intérêt général.

Nous sommes confiants que cette page s'avèrera un outil fort pratique pour faire la promotion des activités rattachées à la population.

Pour «Aimer cette page», rendez-vous au

www.fb.com/munstsimon

ou photographiez le code 2D suivant avec votre téléphone intelligent ou tablette :





Bilan financier de la Municipalité 2014-2015

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du code municipal, la mairesse doit faire rapport de la situation financière 2015 de la Municipalité, au moins 4 semaines avant que le budget 2016 ne soit déposé pour adoption devant le conseil municipal.

Le tout ayant été fait, voici succinctement les grands points :

États financiers 2014

Revenus réels :	595 376\$
Dépenses réelles :	<u>574 066\$</u>
Excédents	21 310\$

Pour un surplus accumulé de 112 112\$

Rapport du vérificateur 2014

Après analyse, la Firme Blanchette-Vachon et Associés a indiqué que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014.

À leur avis, le taux global de taxation réel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 est établi conformément aux dispositions législatives.

Le taux global de taxation 2014 était de 0.8925/100\$

Évaluation foncière 2016

Le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2016 a été déposé au bureau municipal au mois de septembre 2015. Les valeurs imposables du rôle d'évaluation sont de 46 939 500\$.

Dépenses de plus de 25 000\$

Selon les dispositions législatives, les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ doivent être déposés :

- MRC Beauce Sartigan 27 753\$
- Sûreté du Québec 40 012\$
- Service incendie 35 000\$
- Route Veilleux-Potvin 303 703\$

Dossiers 2015

- La route Veilleux-Potvin a été finalisée sur toute sa longueur.
- Le dossier des fosses septiques de l'édifice municipal et de l'œuvre des loisirs est toujours en cours.
- Le dossier de la rue des Cèdres est finalisé.
- La virée de la rue des Mélèzes est toujours en suspension. Aucun règlement n'est survenu.
- La subvention du député de 21 000\$ a servi à nettoyer des fossés et à la correction de la rue Poulin.



Dossiers municipaux

Orientation du budget 2016

- Le budget 2016 sera préparé dans les semaines à venir et sera adopté en décembre 2015. Voici quelques orientations :
- Dossier des fosses septiques de l'édifice municipal et de l'œuvre des loisirs
- Réparation et rajeunissement de l'édifice municipal
- Virée dans la rue des Mélèzes
- Projet de regroupement pour la bibliothèque avec Notre-Dame des Pins
- Le contrat de chemins d'hiver a été renouvelé pour une autre année avec indexation de 3%. Nous aurons 2 employés qui se partageront le travail.

Programme triennal d'immobilisations

- 2016 Édifice municipal
- 2017 Route du golf
- 2018 Route Cumberland

En terminant, je remercie les employés ainsi que les membres du conseil pour leur soutien et le travail qu'ils accomplissent.

-BUDGET 2016-

DÉPENSES		REVENUS	
Administration générale	127 191 \$	Taxes foncières	361 435 \$
Sûreté du Québec	38 837 \$	Sûreté du Québec	39 890 \$
Service incendie	35 000 \$	Ordures ménagères	40 400 \$
Voirie (estival)	99 050 \$	Boues de fosses	20 100 \$
Enlèvement de la neige (Voirie hivernale)	69 200 \$	Autres revenus (location de salles, loyers)	19 805 \$
Centre communautaire	12 050 \$	Réseau routier	98 387 \$
Autres frais (éclairage public, boues de fosses, RICBS)	69 800 \$		
Œuvre des loisirs	26 225 \$		
Immobilisation	78 000 \$		
Frais bancaires et emprunt	24 664 \$		
Total	580 017 \$	Total	580 017 \$

TAXATION

Taxe foncière	0,77\$/100\$ d'évaluation
Sûreté du Québec	0,08.5\$/100\$ d'évaluation
Boues de fosses septiques	75 \$/ résidence
Ordures	177\$/maison
	157\$/cabane à sucre
	142\$/chalet



Loisirs & Vie communautaire



Patinoire

Pour la période hivernale 2015-2016, la Municipalité conjointement avec l'Œuvre des loisirs de Saint-Simon procéderont à l'ouverture de la patinoire extérieure de l'OTJ. Il est à noter que pour cette année et les années subséquentes, la cotisation a été abolie et qu'il y aura sur place possibilité de regarder les matchs de hockey. M. Yvon St-Laurent est le responsable désigné pour gérer la patinoire toute la saison.

L'horaire d'ouverture prévu est le suivant :

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Pédagogique
1 au 21 janvier	18h30 à 21h30	12h30 à 16h30	12h30 à 16h30	12h30 à 16h30 + l'horaire habituel				
22 janv. jusqu'à la fin	Fermé	Fermé	18h30 à 21h30	18h30 à 21h30	18h30 à 21h30	12h30 à 16h30	12h30 à 16h30	12h30 à 16h30 + l'horaire habituel

Des questions sur les loisirs?



Dominic Veilleux
Ressources en loisirs
Cell : [418-957-9634](tel:418-957-9634)
loisirscollectifs@sogetel.net

Pour les municipalités de
Notre-Dame-des-Pins [418-774-9718](tel:418-774-9718)
Saint-Simon-les-Mines [418-774-3317](tel:418-774-3317)
Saint-Philibert [418-228-8759](tel:418-228-8759)

Bibliothèque municipale

Le 10 novembre dernier une rencontre s'est tenue entre des représentants de la Municipalité et ceux de Notre-Dame-des-Pins afin de voir la faisabilité d'un partenariat pour l'accès à la bibliothèque municipale de Notre-Dame. Il y a plusieurs années que l'intérêt est dans l'air et cette demande avait d'ailleurs été exprimée lors de la dernière consultation publique.

Nous sommes actuellement sur le point de conclure une entente qui vous permettra d'avoir accès à ce service. Des détails suivront dans les prochains mois pour vous informer de la marche à suivre.

Nouvelles des fermières

Les membres du Cercle des fermières de St-Simon-les-Mines sont heureuses de vous souhaiter de très joyeuses fêtes. Il s'agit d'un cercle ouvert à toutes les femmes de 14 ans et plus et une invitation spéciale vous est lancée de venir vous joindre à nous. Nos réunions sont le **premier mercredi du mois à 13h**, vous êtes les bienvenues et il nous fera plaisir de vous accueillir et travailler ensemble. Il faut transmettre nos valeurs et conserver notre patrimoine, les C.F.Q. sont là pour poursuivre cette mission.

À vous tous, nous vous souhaitons que la joie soit sur vous en ce temps des fêtes et que la paix inonde vos cœurs et qu'elle déborde sur tous ceux et celles que vous aimez.



**Cercle des Fermières
de Saint-Simon-les-Mines**

Rencontre : 1^{re} mercredi du mois
à 13h00





Loisirs & Vie communautaire

Infrastructures technologiques et site web

Dans le cadre de son passage à l'ère numérique, la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines procédera à la mise en ligne de sa nouvelle plateforme web qui permettra de rendre public différents documents ayant trait à son fonctionnement (procès-verbaux, ordres du jour, règlements, formulaires, ...) . L'objectif d'un tel exercice est de montrer avec transparence la manière dont le Conseil et l'administration générale gère la Municipalité.



Par ailleurs, le service d'internet sans fil (wi-fi) sera disponible dans l'édifice municipal et le chalet de l'œuvre des loisirs afin d'être en mesure de palier au manque de couverture du réseau cellulaire. Au même moment, la Municipalité passera désormais à la téléphonie numérique dans le but de centraliser ses services au sein de ses infrastructures.

Une refonte du site web actuel (<http://www.stsimonlesmines.qc.ca/>) pour rendre ce dernier plus convivial est à l'agenda. Les modifications seront apportées en début d'année.

Évènements à venir!

Décembre 2015

13 : Déjeuner du Père Noël à l'Édifice mun. (8h à 12h)

13 : Bureau de votes par anticipation des élections partielles à l'Édifice mun. (12h à 20h)

19-20-21 : Fête de Noël de la Corporation pour la conservation du patrimoine de Saint-Simon

20 : Jour du scrutin et bureau de vote des élections partielles à l'Édifice mun. (10h à 20h)

Janvier

-

Février

27 : Souper du Club de tir à l'arc de St-Simon à l'Édifice mun. (18h)

Mars

12 : Déjeuner de la St-Patrick à l'Édifice mun. (8h à 12h)





Il n'avait que 28 ans !!!!

Bonjour,

Je m'appelle Jean-Marie DÉHAYE, je suis Français d'origine et installé ici avec ma famille depuis 1999.

En ce 13 novembre 2015, l'un de mes proches a perdu la vie dans les attentats de Paris, il n'avait que 28 ans ! Était-ce un âge pour mourir, pas vraiment. D'ailleurs y-a t'il un âge pour mourir ?

À travers ces quelques lignes, je veux lui rendre hommage, et aussi remercier les nombreuses personnes de Saint-Simon qui m'ont envoyé des messages d'amour et de sympathies.

Également, prenons conscience de notre belle qualité de vie dans notre village, et ce, même si le quotidien semble parfois essayer de nous faire croire le contraire. Nous avons la chance de ne pas vivre le stress de ne pas être certains de revoir nos enfants, amis, parents lorsqu'ils vont tout simplement voir un spectacle.

Il est parti si vite que je n'aie pas eu le temps de lui redire combien je l'aimais. Alors en cette fin d'année je fais un rêve, est-il possible de nous concentrer tout simplement sur la vie, conscients qu'elle peut nous être reprise à chaque instant et à chaque carrefour. Pourquoi serions-nous gênés de dire à nos proches, à nos amis, à nos voisins, à nos collègues combien nous les apprécions et les aimons tant qu'il en est encore temps !

Je suis également conseiller municipal depuis un peu plus de 5 ans. J'ai à cœur mon implication au sein de ma communauté pour la remercier de son accueil et de la qualité de vie qu'elle nous offre à chaque instant. Tout le monde se connaît à Saint-Simon et nous devons rester solidaires.

Bien sûr, comme dans chaque famille, entreprise, collectivité, tout n'est pas parfait, et il y a parfois des différences qui peuvent nous opposer. Mais qui aujourd'hui peut prétendre avoir la science infuse, tout savoir et être parfait ? Si une telle personne existe vraiment, je lui laisse ma place maintenant pour le bien de notre communauté.

Cependant, une chose est certaine, c'est que nous sommes fiers au sein du conseil de faire, en fonction de nos connaissances, tout notre possible pour mener à bien notre mission d'une saine gestion, et ce, avec transparence et surtout équité envers tous les citoyens.

Prenons ensemble la résolution de nous comporter comme des êtres humains, de nous saluer, avec respect mutuel et courtoisie, d'échanger sur nos différences afin de trouver une bonne solution, plutôt que de recevoir des insultes, injures et autres balivernes...

Si nous n'apprenons pas maintenant à vivre ensemble intelligemment, nous allons mourir seuls comme des cons.

Je vous souhaite des fêtes remplies de bonheur.

Jean-Marie DÉHAYE, conseiller municipal et maire suppléant





Éditoriaux des citoyens

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le temps des fêtes approche à grands pas et nous sommes en préparatifs pour recevoir, acheter des présents ou aller visiter la parenté.

Je souhaite que tout se passe comme vous le voudrez.

Au nom de l'équipe municipale :

Que ces fêtes de Noël soient comblées de joie, de gaieté, de réjouissances, de partage et de bonheur avec vos familles.

Que l'année 2016 soit remplie de santé, d'amitié, de paix, de reconnaissance et surtout que vos désirs les plus chers soient comblés.

Christine Caron, mairesse



Vous aimez écrire?

Vous n'avez qu'à faire parvenir votre texte au municipalitestsimonlesmines@sogetel.net, si votre texte est sélectionné, nous le publierons lors de notre prochaine édition. Il peut s'agir d'une lettre d'opinion, d'une lettre ouverte, d'un texte à caractère historique, etc.

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	1/8	2/9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

mars						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	1/8	2/9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Collecte des résidus domestiques dangereux

Début période de vidange des boues septiques



Cueillette des ordures

Cueillette du recyclage



QU'EST-CE QUI VA DANS MON BAC BLEU?

Papier et carton non souillé par les aliments; contenant de verre et de métal rincés, dont les couvercles ont été préalablement enlevés; contenant de plastique rigide portant le symbole de recyclage; sacs de plastique qui n'ont pas été en contact avec des aliments.

À ÉVITER DANS MON BAC BLEU!!!

Les mouchoirs, essuie-tout, serviette de papier, billet à gratter, les ampoules, la vitre de fenêtre, la céramique et la vaisselle. Également, pas de résidus domestiques dangereux, aérosols, métal de plus de 25 livres. On n'y place pas non plus le styromousse, le caoutchouc et les jouets.